

PRÉSENTATION

L'éthique de la Fondation



Elle concerne l'ensemble des valeurs et des pratiques partagées par tous les acteurs de ses établissements.

Le socle éthique de la Fondation est le respect de chaque personne accueillie dans sa singularité, quelles que soient sa situation de vie, son origine et ses croyances. Cela implique le respect de sa dignité, de sa liberté, de sa capacité à décider par et pour elle-même et de sa vie.

Le respect et la mise en pratique par chacun de l'éthique de la Fondation développent la

confiance réciproque, renforcent la cohésion sociale et encouragent la transparence des pratiques et de l'information. Cette éthique appliquée enrichit les pratiques professionnelles et la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes.

Elle contribue à la bonne réalisation de l'objet social de la Fondation et au bien vivre ensemble. ///

Le Comité éthique



Le Comité éthique est une instance consultative, distincte, et responsable devant le Conseil d'Administration.

Le Comité éthique, par délégation de ce dernier, est garant du respect des valeurs de la Fondation. C'est un espace collectif et pluridisciplinaire de réflexion et d'élaboration sur les questions éthiques posées par l'accompagnement et la prise en charge des personnes vulnérables.

La réflexion éthique est déjà présente parmi les équipes des établissements. C'est un questionnement renouvelé sur l'adaptation des pratiques aux valeurs de la Fondation. Mais les établissements



*Pour la santé
et l'autonomie*

sont aussi confrontés à des situations complexes ou récurrentes pour lesquelles aucune réponse satisfaisante n'a été trouvée par les directions et les équipes. À leur demande, le Comité éthique peut se saisir de ces situations, porte des réflexions provenant du terrain et les traite avec une approche distanciée, neutre et pluridisciplinaire. Il peut s'appuyer sur la compétence d'experts extérieurs à la Fondation.

Le Comité éthique peut aussi mener ses réflexions propres sur des questions apportées par le Conseil d'Administration, le Directeur Général ou les établissements.

Le Comité éthique a vocation à apporter un soutien aux professionnels en les aidant à mieux comprendre le sens des situations qu'ils rencontrent et des pratiques à mettre en œuvre. Il a pour mission de structurer la réflexion éthique de la Fondation. Il n'a pas pour objet de prendre part aux décisions opérationnelles.

En privilégiant les expériences vécues et une discussion collégiale, il suscite une démarche institutionnelle qui traverse les différents services et établissements autour de l'éthique. ///

La réflexion éthique



La réflexion éthique du Comité a pour objectif de fournir des repères.

Elle éclaire les dilemmes de valeurs et les contradictions qui peuvent apparaître dans les situations rencontrées par les professionnels dans l'accompagnement de personnes vulnérables.

Les propositions du Comité éthique sont le résultat d'une analyse collégiale et pluridisciplinaire. Toute parole est prise en considération dans le but de fournir l'éclairage le plus approprié possible à une situation particulière dans un contexte donné. Sont aussi prises en compte les évolutions sociétales ou technologiques qui se font jour.

Dans ses éclairages ou ses recommandations, le Comité éthique a pour souci :

- d'assurer le respect des valeurs de la Fondation.
- de rechercher le bon équilibre ou le meilleur compromis entre la prise en compte de la singularité de la personne, sa liberté,

sa protection et le respect de l'intérêt général et du vivre ensemble. Il vise à assurer la meilleure qualité de vie de la personne tout en appréciant de manière réaliste les bénéfiques et les risques inhérents à chaque situation.

- de faire évoluer les pratiques existantes au regard des valeurs fondatrices de la Fondation, avec l'objectif d'améliorer l'accompagnement des personnes vulnérables. Il peut également contribuer à l'évolution générale de la réflexion de la société sur les normes et pratiques d'accompagnement des personnes vulnérables.

Une fois ratifiés par le Conseil d'Administration, les éclairages ou recommandations du Comité éthique fournissent un support de réflexion dans lequel s'inscrit l'action de tous les salariés, bénévoles et intervenants au sein de la Fondation. ///